

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Secrétariat : DREAL Pays de la Loire

3, rue Menou - BP 61219

44012 NANTES Cedex 1

Contact : M. Jean-Luc GIRARD

Tél : 02 40 99 58 41

E-mail : jean-luc.girard@developpement-durable.gouv.fr

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

3 mars 2009

AVIS

Sur le projet stratégique du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire

Le Président du Directoire du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, Monsieur François Marendet et le Directeur du développement, Monsieur François Chevalier, exposent brièvement le contenu du projet stratégique. Un débat s'ensuit, duquel résulte un ensemble de suggestions exprimées ci-dessous.

Le CSEL :

- a pris connaissance du projet stratégique du Grand Port Maritime (GPM) de Nantes Saint-Nazaire et apprécie qu'il lui soit présenté de manière complète ;
- prend acte de sa mission de conseil scientifique auprès du préfet concernant les projets précis qu'établira progressivement le GPM ;
- s'engage à accompagner la réflexion du GPM dans l'objectif de permettre à l'Etat de statuer sur le fond de la faisabilité des projets en regard des fonctionnalités de l'estuaire et des possibilités de prise en compte des enjeux environnementaux dans la conception et la réalisation des opérations d'intérêt général du GPM ;
- constate que ces orientations stratégiques sont résolument tournées vers le développement des activités logistiques à forte valeur ajoutée (conteneur et roulier), la multi-modalité et le développement du mode ferroviaire en particulier ;
- constate le principe du report vers l'aval de l'accueil des navires et de la recherche d'une adaptation de l'activité portuaire aux caractéristiques de l'estuaire ;
- se réjouit de la volonté du GPM de mener ces projets de manière exemplaire par une réflexion de fond associant étroitement le CSEL et les organismes techniques les plus concernés ;
- apprécie la volonté du GPM d'élaborer ses projets de développement dans le contexte d'une stratégie globale de gestion de l'estuaire et souhaite qu'il contribue dans ce cadre à la structuration d'ensemble de la gestion des espaces naturels de l'estuaire ;
- constate que plusieurs sites naturels importants, dont une vasière, sont susceptibles d'être touchés par les développements envisagés ;

- constate également que le projet induit le renforcement, dans la zone comprise entre Saint-Nazaire et Donges, de la coupure entre le lit mineur et les espaces naturels en arrière des installations portuaires ;
- n'est pas en mesure à ce stade de donner des avis scientifiques sur les différents projets présentés succinctement par le GPM dans ce document. En effet, ils ne sont pas suffisamment précis pour faire l'objet d'une évaluation de leur impact et pour que soient définies les mesures de réduction d'impact et les mesures compensatoires ;
- s'étonne du peu de place que le projet stratégique donne au milieu aquatique, et aux diverses activités qui concernent ce milieu. Il a pris note qu'une réflexion en cours sur un schéma spatial à construire par le GPM d'ici à la fin 2009 définira des objectifs en matière de gestion environnementale et souhaite que les problématiques de dragage et d'immersion fassent l'objet d'études approfondies. Suggère aussi que des réflexions puissent alimenter et servir d'appui à des éventuelles restaurations environnementales ;
- demande que le plan stratégique intègre dès maintenant une approche globale et intégrée de l'environnement estuarien et qu'il aborde de manière explicite les impacts des projets sur l'environnement en tenant compte, en particulier, des objectifs et programmes du Plan Loire grandeur nature ;
- suggère pour cela la réalisation, en guise d'état initial, d'une cartographie la plus précise possible des zones sous responsabilité portuaire, définissant les statuts et les vocations des territoires, y compris le milieu aquatique. Il serait ainsi souhaitable d'identifier les zones à vocation industrielle, portuaire, logistique, domaines maritimes et fluviaux.

Le président du Conseil scientifique
de l'estuaire de la Loire



Louis-Alexandre ROMANA